

## LE TOURISME

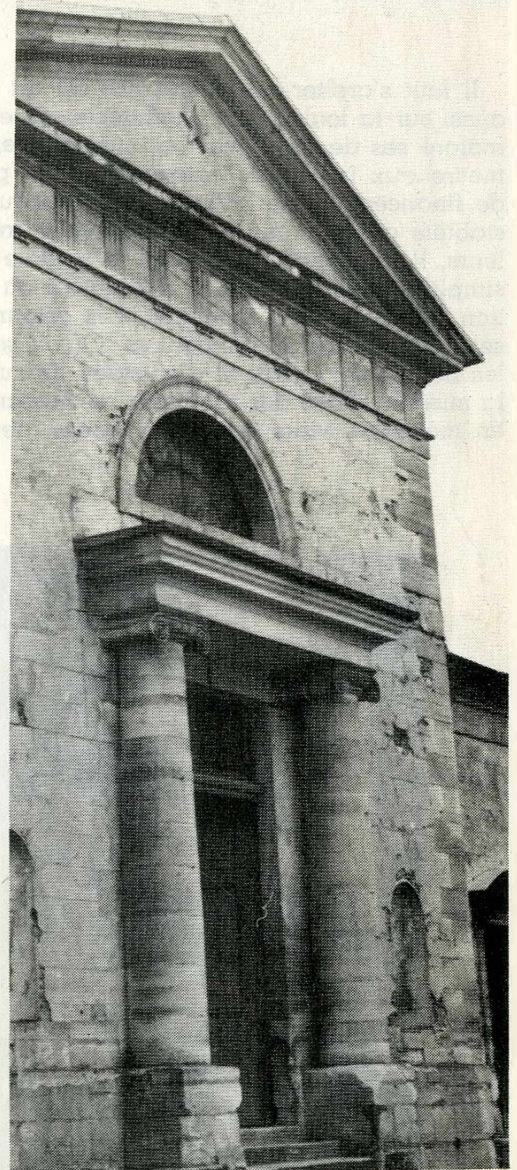
A MOINS DE 100 KM DE PARIS :

# TRILBARDOU et son ÉGLISE

On peut aborder Trilbardou, intéressant petit village sur la Marne, en prenant, dans l'un et l'autre sens, la N. 3. Sur le bord de celle-ci, à quelques kilomètres de Meaux on rencontre un bouquet d'arbres abritant la statue du général Gallieni. De là part une route qui amène sur le pont de la rivière, à quelque quinze cents mètres. Cette petite agglomération accotée à la Marne est, ainsi que le village de Charmentray, isolée par la configuration du sol. Bornée au nord par la route principale dont elle est éloignée, elle l'est aussi au sud par un grand méandre de la rivière. Ainsi bornée, son activité, historiquement, a dû se limiter à l'exploitation des terrains humides de la rive gauche et de ceux qui environnent le village, sur l'autre bord. Cette activité contraignait à l'utilisation d'un bac. D'ailleurs, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il existait encore une dizaine de bacs dans l'arrondissement de Meaux (1), et le droit de péage s'exerçait, tout comme aujourd'hui, sur une autoroute ou le pont de Tancarville. Les tarifs ont été conservés et on lit avec une curiosité amusée qu'on empruntait le bac en payant 6 deniers pour un homme à pied, 12 s'il était à cheval, 24 par charrette avec son conducteur, 36 par chariot y compris les personnes se trouvant dedans : domestiques et conducteur ; pour chaque cheval en augmentation 6, pour chaque brebis, chèvre ou porc, 3, et par 100 brebis ou moutons 100 deniers. Les habitants des villages adossés à la rivière, Charmentray et Trilbardou, s'acquittaient à l'année en payant par ménage 24 deniers annuels (2).

Quand on arrive sur la pittoresque petite place provinciale de Trilbardou on peut se donner une idée de ce que devait voir un habitant vivant sous Louis XIV, en se mettant à l'alignement de la croix et du clocher de l'église, cette croix qui, restaurée, a conservé son support et ses quatre marches. Et, de cet endroit, sauf peut-être la lourdeur massive et écrasée du clocher de l'église, rien ne distingue ce paysage de tout autre qu'on observerait en maint village de France.

C'est seulement quand on arrive devant la façade qu'on s'étonne d'une massive architecture de style grec. Une lourde architrave surmontée d'une corniche, est supportée par deux colonnes à chapiteaux ioniques. Une dizaine de tambours constitue chaque colonne dont le stylobate est remplacé par deux piédestaux massifs, de part et d'autre des huit marches qui donnent accès à la nef. Le caractère grec est encore accentué par la frise située juste au-dessous du tympan; triglyphes et métopes alternent symétriquement et, sous le listel qui les souligne, sont sculptées les trois gouttes classiques. La fenêtre demi-cercle qui surmonte le portail va se trouver répétée sur les bas-côtés de l'église en autant d'exemplaires que d'entre-colonnements.



Façade de l'église.

(Photo Mathias.)

En pénétrant par une des portes latérales on est surpris de se trouver dans un temple grec. De part et d'autre de la nef, huit colonnes doriques soutiennent une voûte en berceau, seule atteinte à l'impression. Si on se met au fond de cette nef, face au chœur, on admire l'harmonie, l'équilibre, la majesté de cette église. Même le chœur, de caractère tout différent, ne disconvient à l'effet général. Cependant, quelques statues, contre les colonnes, rompent bien quelque peu cette logique lapidaire ; mais où les placer alors, sinon contre les murs des bas-côtés ?

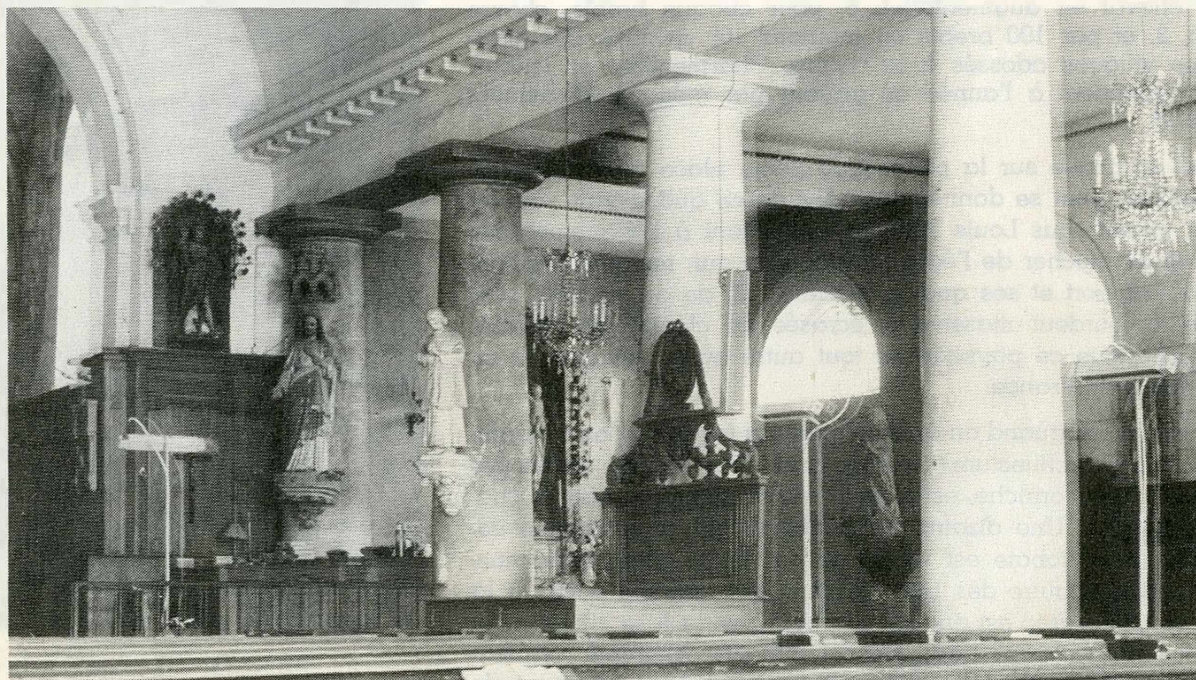
Cet intérieur représente une survivance de cette superstition de l'art ancien qui, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, envahit dans notre pays tous les édifices civils et une partie des bâtiments religieux. Construite vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, cette nef est un témoignage fort réussi d'une implantation de la rigueur grecque dans un village briard (3).

Il faut s'arrêter un instant sur cet art rationnel et aussi sur la logique de l'architecte qui est contraint, malgré ses désirs d'évasion imaginative, de se soumettre aux impératifs catégoriques de pesanteur et de financement. Le bâtisseur ne peut ruser avec la stabilité des pierres comme le peintre avec ses couleurs. Il est donc évident que le modèle grec est ici simplifié, modifié, pour la double raison de destination religieuse et d'économie. Les colonnes sont lisses, dépourvues de cannelures. Qu'on se représente les heures de travail et d'ajustage qu'aurait exigées la mise en place des tambours constituant chacune : en moyenne, vingt canaux à évider, devant corres-

pondre avec ceux des tambours voisins, de diamètres différents et cela, sans le moindre décalage. Non seulement coût du travail mais aussi manque de main-d'œuvre qualifiée, expliquent donc cette nudité.

Chaque colonne dorique est légèrement renflée, bulbée au tiers de sa hauteur (H), un harmonieux coussinet à profil parabolique (B), s'écrase sous le mince tailloir carré (C) dans le plus pur style consacré. Il est limité au-dessous par un mince anneau (I). L'architrave (D) et ainsi supportée, de part et d'autre de la nef, par huit colonnes identiques. Cette architrave se couronne d'une corniche horizontale (E), terminée par un larmier (F). La frise est formée d'une alignée de carrés en double-relief qui jouent le rôle des mutules des temples. Soit toujours économie, soit surtout parce que cette corniche n'a pas à subir les affronts de la pluie, les gouttes, sortes de petits cylindres saillants n'ont pas été ménagés comme sous les triglyphes de l'extérieur. On peut compter sept mutules par travée. La base de chaque colonne est un haut tambour cylindrique à rebord horizontal. On comprend que ce massif et imposant piédestal formé par ces seize colonnes n'éprouve aucune difficulté à soutenir la voûte en berceau (C) qui s'harmonise, en homothétie, comme diraient les mathématiciens, avec la paroi d'entrée du sanctuaire.

Les deux bas-côtés reçoivent leur lumière des baies en demi-cercles ornées de vitrages modernes. Le bas-côté droit est habillé d'un lambris de bois du XVII<sup>e</sup> siècle et d'une porte sculptée qui menait au prieuré.



Nef et un bas-côté.

(Photo Endrès.)



**Architecture supérieure, interne.**

*(Photo Endrès.)*

On doit remarquer aussi le couronnement ouvragé du banc d'œuvre, le vieux baptistère de pierre.

Le chœur avec ses deux travées est la véritable ancienne église. Que le massif clocher remonte au XIII<sup>e</sup> siècle n'aurait rien d'étonnant. Il est soutenu aux quatre angles par des contreforts qui lui montent jusqu'au toit en bâtière, et le centre de la voûte laisse apercevoir l'ouverture circulaire de passage d'une forte cloche. Les cordes de sonneries coupent de leur parabole, accrochées au mur, la perspective du maître-autel aux boiseries dorées et rénovées. Placé en haut d'un mur, sur le côté gauche, un tableau des quatre évangélistes. Il les représente entourant l'Enfant-Jésus marchant sur une représentation terrestre. Ses pieds sont proches des cités où s'inscrit sa destinée : Bethléem, Jérusalem. Œuvre d'une bonne facture picturale malgré son parti-pris de symétrie, mais à sa place dans une église qui la met en honneur. Effectivement, un plan perpendiculaire passant par le sommet du fronton du porche et par le coq du clocher partagerait cet édifice en deux parties égales.

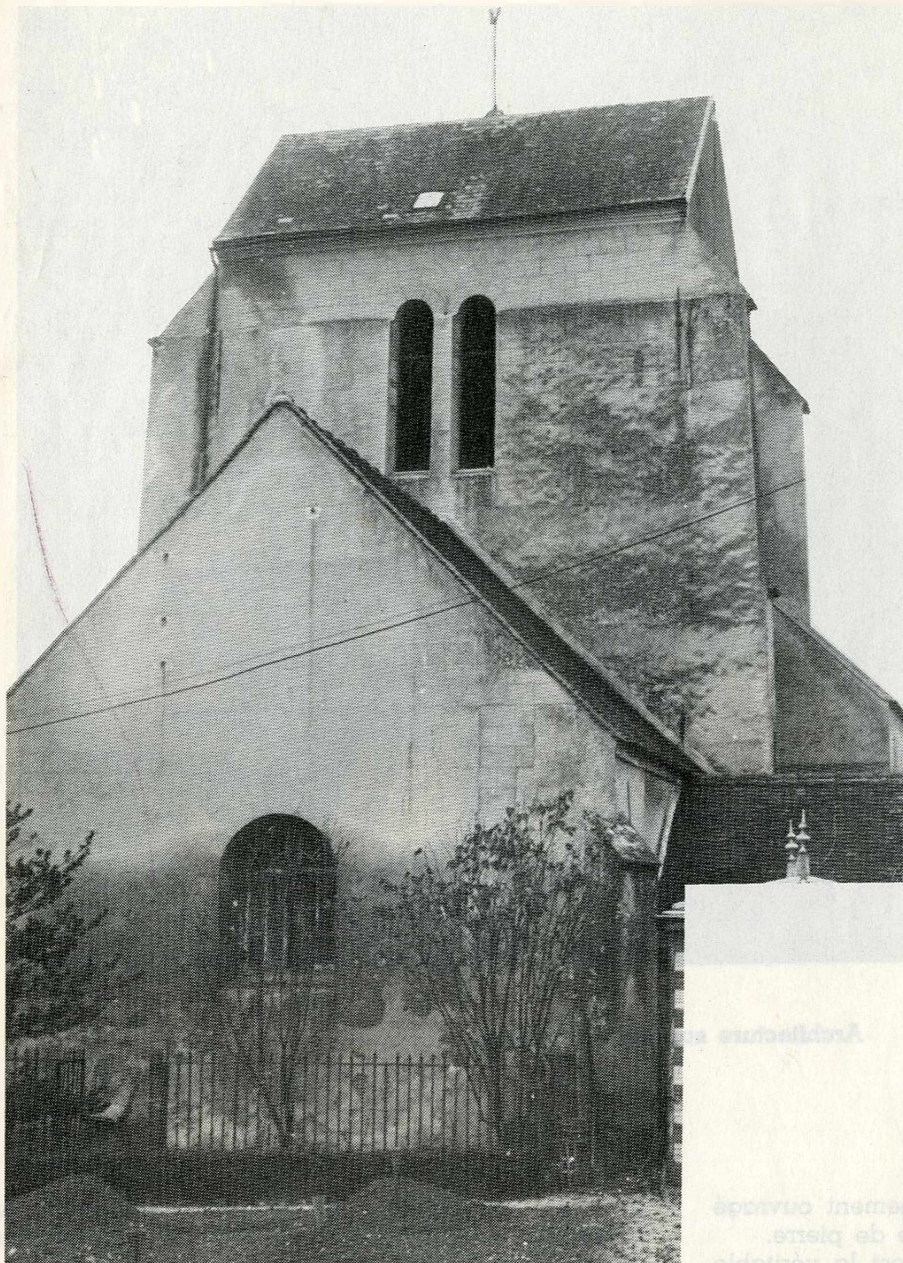
Il a fallu que cette église bénéficiât d'avantages financiers locaux pour qu'on la restaurât aussi complètement. La place manque pour définir et recher

cher ces raisons. On doit toutefois remarquer que Trilbardou a été le siège d'une vidamie. Les vidames dépendaient à la fois du roi et de l'évêque de Meaux.

Ce seigneur du village, comme vicomte de Meaux, bénéficiait du privilège d'accompagner l'évêque au palais épiscopal le jour de son entrée dans la ville. Au nom du pouvoir royal il offrait un cierge le 26 décembre, à la cathédrale, le jour de Saint-Etienne.

« A l'offertoire, l'évêque s'asseyoit devant l'autel ; et son appariteur crioit par trois fois ces mots : « Notre sire le Roi ! ». Alors le procureur du roi, ou un des servants au bailliage désigné pour représenter le prince dans cette royale cérémonie, se mettait à genoux, baisait l'anneau, et offrait son cierge » (4), suivi par les vicomtes de Meaux et Trilbardou qui répétaient cette offrande.

Mais autrement rémunérateurs devaient être les deux privilèges suivants : il avait la charge, avantage curieusement protocolaire, d'assister aux couches des reines de France pour proclamer le sexe de l'enfant ; il pouvait prélever quatre deniers par chariot de vin sortant de Trilbardou avant que celui-ci ait fait un tour de roue, « sous peine d'une amende de soixante sols » (5) dont quarante pour le roi et le reste pour lui.



**Le clocher vu du chœur.**

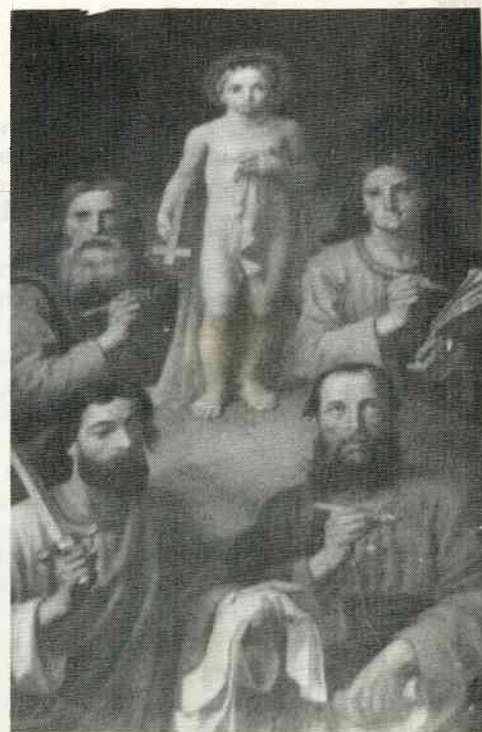
(Photo Endrès.)

**Sources justificatives**

1. Bonnet, ingénieur géogr., *Carte topographique de l'arrondissement de Meaux* (1822).
2. *Arrêt du Conseil d'état du Roy*, imprimé in-4°, 5 fév. 1737.
3. Auguste Allou (Mgr), *Chronique des évêques de Meaux*, p. 384.
4. Michelin, *Essais historiques de Seine-et-Marne*, art. Trilbardou.
5. Lecomte Maurice, *Trilbardou*, chronique non publiée, devant faire suite aux monographies de l'Almanach de Seine-et-Marne.

Il doit bien y avoir quelques tambours des colonnes doriques de l'église qui ont été payées par ces amendes...

André ENDRES,  
*Conservateur honoraire  
 du musée de Meaux.*



**Les quatre évangélistes.**

(Photo Endrès.)